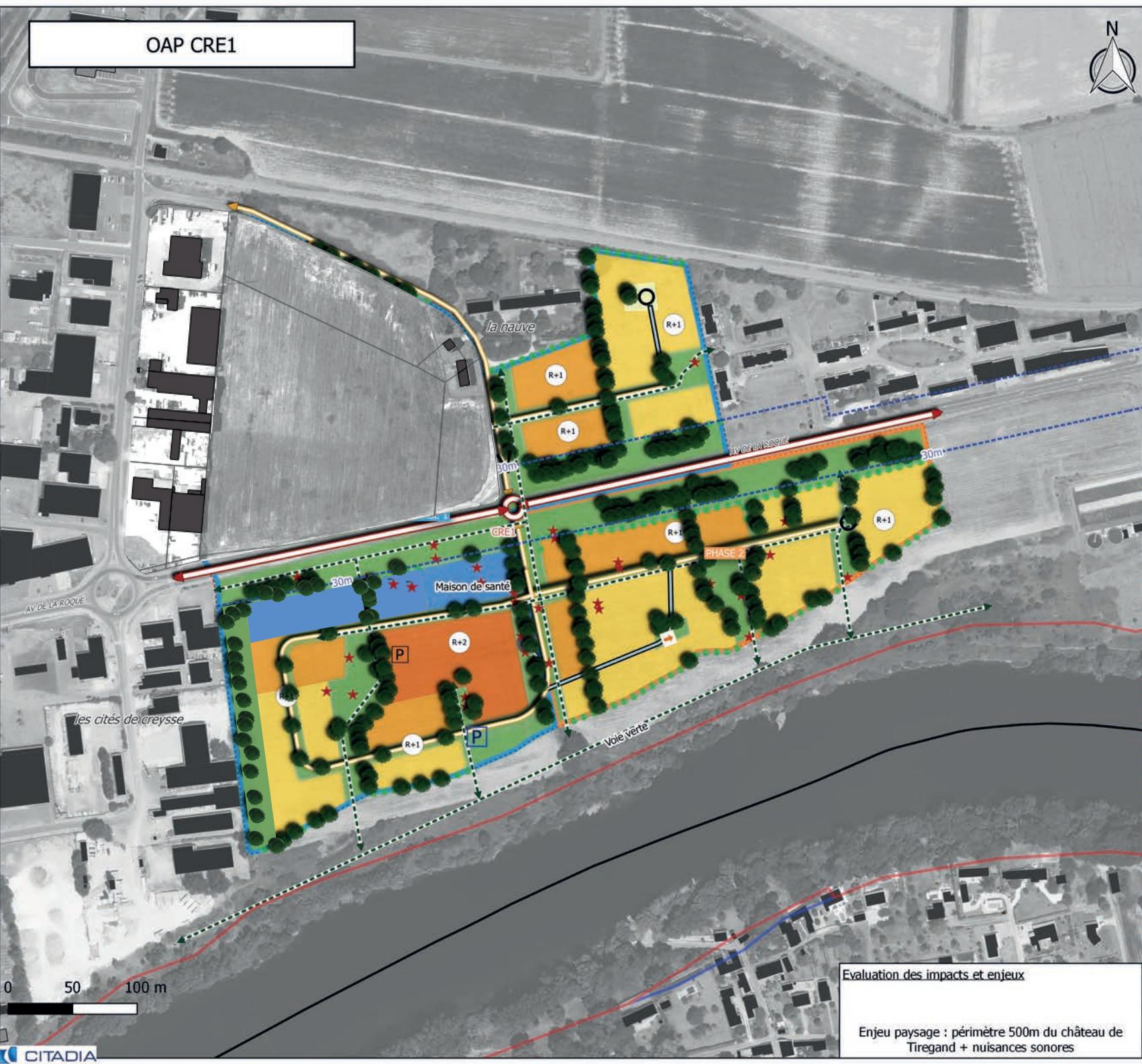




CREYSSE



OAP CRE1



Creysses

Type d'OAP: Mixte
Type de zone du PLU: AU
Surface de l'OAP: 12,57 ha

Programmation / nombre de logements:
Nombre de logements attendus: entre 160 et 180
Objectif de mixité sociale : 25%

Modification n°1 du PLUi

OAP CRE2



Creysse

Type d'OAP : habitat
Type de zone du PLUi : AU
Surface de l'OAP : 1,05 ha

Programmation / nombre de logements :
 - Nombre de logements attendus : entre 7 et 9
 - Objectif de mixité sociale : Cf. 1.3 des dispositions communes du règlement écrit

- Principe d'ambiance végétale
- Interface à trouver
- Haies et espaces de transition paysagère à créer
- Voie de desserte locale
- Aire de retournement
- Mutualiser les entrées
- Secteur à dominante d'habitat individuel pavillonnaire, densité faible
- Espace à végétaliser
- Espace de jardin à préserver

Modification n°1 du PLUi

OAP CRE3



Creysse

Type d'OAP: HABITAT
Type de zone du PLU: AU
Surface de l'OAP: 2,31 ha.

Programmation / nombre de logements:
Nombre de logements attendus: entre 17 et 22 logements
Objectif de mixité sociale : Cf. 1.3 des dispositions communes du règlement écrit

- P** Aire de stationnement public
- Principe d'ambiance végétale
- ● Haies et espaces de transition paysagère à créer
- ↔ Voie secondaire
- ← Voie de desserte locale
- Réseau de promenades et modes doux
- ←→ Réseau de promenades et modes doux
- Yellow: Secteur à dominante d'habitat individuel pavillonnaire, densité faible
- Orange: Secteur à dominante d'habitat individuel groupé ou mitoyen, densité moyenne
- Green: Espace public et partagé végétal
- Light Green: Espace public et partagé mixte
- '//: Gestion interface constructions bâties / forêt

OAP CRE4



Creysse

Type d'OAP: TOURISME
Type de zone du PLU: AUT
Surface de l'OAP: 1.2 ha.

- Principe d'ambiance végétale
- Frange paysagère à créer / à valoriser
- Voie de desserte locale
- Voie de desserte locale
- Voie de desserte locale
- Perméabilité bâti
- Zone d'implantation préférentielle des constructions principales autorisées par le règlement
- Espace de nature à créer ou à préserver
- Espace à dominante végétale à créer ou à préserver

OAP CRE5



Creysses

Type d'OAP: HABITAT
Type de zone du PLU: UC
Surface de l'OAP: 3.21 ha.

Programmation / nombre de logements:
Nombre de logements attendus: entre 12 et 14 logements
Objectif de mixité sociale : Cf. 1.3 des dispositions communes du règlement écrit

- P** Aire de stationnement public
- Principe d'ambiance végétale
- Mutualisation des entrées
- ● Haies et espaces de transition paysagère à créer
- ← Voie de desserte locale
- Voie de desserte locale
- Yellow: Secteur à dominante d'habitat individuel pavillonnaire, densité faible
- Green: Espace public et partagé végétal
- Green with diagonal lines: Espace public et partagé mixte
- Dark Green: Espace tampon /Espace agricole - viticole

OAP CRE6



Creysse

Type d'OAP : économie
Type de zone du PLUi : AUX (et N sur la frange Ouest)
Surface de l'OAP : 4,35 ha

- Secteur à dominante d'activité économique
- ➡ Voie secondaire
- Voie secondaire à créer
- Voie de desserte interne (si nécessaire)
- Réseau de promenades et modes doux
- Recul imposé par rapport aux voies à grande circulation en application de l'article L.111-8 du CU
- Frange paysagère à créer
- Principe d'ambiance végétale

Modification n°1 du PLUi

Maître d'ouvrage : CAB
Réalisation : Citadia Conseil le 31.12.2019
Reprise : Cabinet Noël-Courtey le 17.08.2022

Evaluation des impacts et enjeux

- Entrée de ville à valoriser